Comité de Quartier du Coteau

11 octobre 2017

ORDRE DU JOUR DU 11 OCTOBRE 2017

1. Présentation et échanges avec les participants
2. Suggestions ou avis des habitants reçus avant la réunion
3. Réponses de la municipalité suite aux comités précédents
4. Renforcement de l'équipe d'animation
5. Présentation des Projets immobiliers. Comment on avance
6. Travaux de la Société du Grand Paris au Jardin panoramique
7. Signalétique sur le coteau
8. Extension du groupe scolaire du Coteau
9. Retours Ateliers :
   - gare,
   - rives de la Bièvre,
   - esplanade du théâtre,
   - Procès Verbaux (amendes)
10. Gare IGR – Villejuif
11. Pollution rue Gabriel Péri, à côté du projet Icade
12. Retour vide-grenier de Courbet et 13, Descente aux lampions

Point 1 – Tour de tables

- Questions et suggestions des habitants…

Point 2 - Rue de la Pléaide – Chantier en face du 39 rue de la Pléiade

Beaucoup de remarques sur les travaux qui n'avancent pas depuis 2 ans :

- Quand vont commencer les travaux ?
- La ville peut-elle faire quelque chose ?

De nombreux habitants demandent que la rue soit remise en double sens avec une zone 30.

Photo de janvier 2016

Désherbisation à Cachan : avec des produits chimiques ?

Cela fait plusieurs fois que nous voyons des hommes très protégés, avec combinaison, gants et masque, s'attaquer aux trottoirs de Cachan pour éliminer les mauvaises herbes.

Quels produits chimiques pour enlever l'herbe sur les trottoirs ?

A l'heure où les citoyens se mobilisent contre le glyphosate, nous sommes en droit de nous interroger sur la pertinence de ces interventions chimiques.

Quartier du Coteau

Sentier Défait

- Madame Blaise (77 rue Etienne Dolet) revient sur le sentier Défait qui manque de rampe pour se tenir et passer les marches.
- Cela concerne des personnes âgées et un enfant handicapé.

Sentier des Garennes

- Les thuyas du sentier des Garennes n'ont pas toujours pas été taillés !
- Ils sont de plus en plus envahissants.
- *Ces thuyas sont sur la parcelle du propriétaire du n°17 de la rue de la Pléiade.*

Rue du Lunain : difficulté à se croiser sur cette rue

Au niveau du n° 18 il existe pourtant un emplacement prévu à cet effet. Hors, cet emplacement est souvent occupé par des véhicules.

Ceci oblige la voiture descendante de rouler sur le trottoir opposé. Ce qui n ’est pas recommandé au moment ou l’on réprime le stationnement sur trottoir.

Il est aberrant de contourner ce plot pour se garer afin de laisser passer la voiture qui descend la rue. Ce serait plus judicieux de déplacer ce plot et le placer devant la voiture blanche que l’on aperçoit plus haut

Débouché du sentier de la fontaine couverte sur la rue des Vignes

Malgré des travaux, la circulation sur cette portion reste difficile, dangereuse et stressante pour les riverains. La visibilité reste précaire pour les véhicules qui s'y engagent et la circulation sur les trottoirs reste monnaie courante.

Il serait intéressant de réfléchir pour :

- Redonner la priorité aux piétons (passage surélevé, circulation uniquement sur la chaussée)
- Instaurer une zone 30
- Rénover et clarifier le marquage au sol (stationnement délimités/zone interdite)

Boulevard de la Vanne Sud

À partir de l'Avenue Léon Blum en direction de L'Hay les Roses:

Circulation trop rapide et de plus en plus dense

Arrivée au niveau de l'Haÿ les Roses la chaussée se rétrécit fortement et les trottoirs sont inexistants.

Conséquences : La circulation des piétons devient dangereuse particulièrement pour les jeunes enfants et les seniors

Boulevard très fréquenté par les piétons pour « La Roseraie »

Quelle solution pour améliorer la sécurité ?

- Ralentisseurs pour limiter la circulation des véhicules sur cette partie
- Limiter la circulation aux riverains
- Panneau de limitation de vitesse

Boulevard de la Vanne Sud

La propreté du boulevard de la Vanne sud, laisse à désirer.

Végétaux et Encombrants sont installés durant des semaines et souvent pendant la période estivale

Ce boulevard est très fréquenté à tout moment de l'année (rando coulée verte, Roseraie…….)

Comment sensibiliser les riverains à être citoyens responsables ?

Boulevard de la Vanne Sud

La végétation est débordante aussi bien au sol que le long de la clôture à hauteur du 309

A qui incombe l'entretien au sol : Mairie ou Propriétaire ?

Point 3 – Retour de la municipalité

Point 4 – Renforcement de l'équipe d'animation

- Renforcer et renouveler

Point 5 – Projets immobiliers

Nous avons été alertés d'un nouveau projet immobilier qui serait situé entre la rue des Vignes, au niveau du 10, et la rue Etienne Dolet :

Point 5 – Projets immobiliers

Ce nouveau projet se situerait donc juste à côté du projet SIER sur les terrains de Mr. Harmand qui fait l'objet d'un recours par des riverains.

Du côté de la rue des Vignes, le bâtiment actuel est très laid.

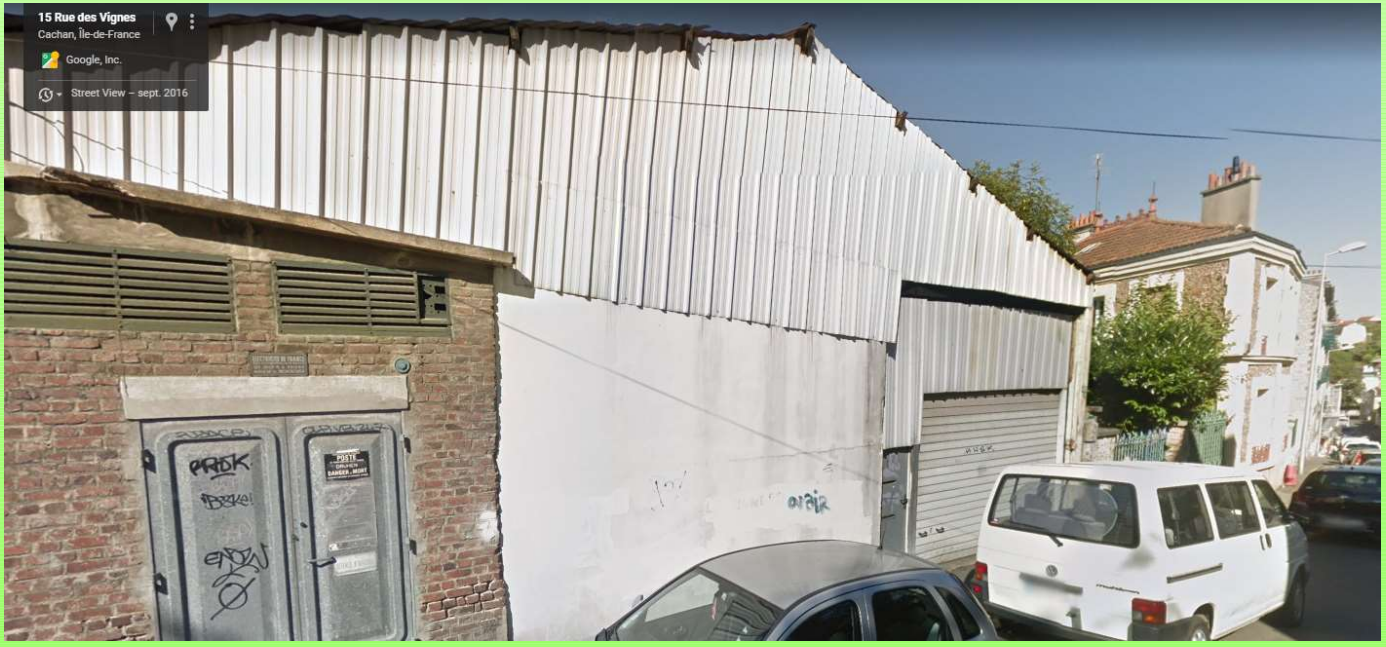

Point 5 – Projets immobiliers

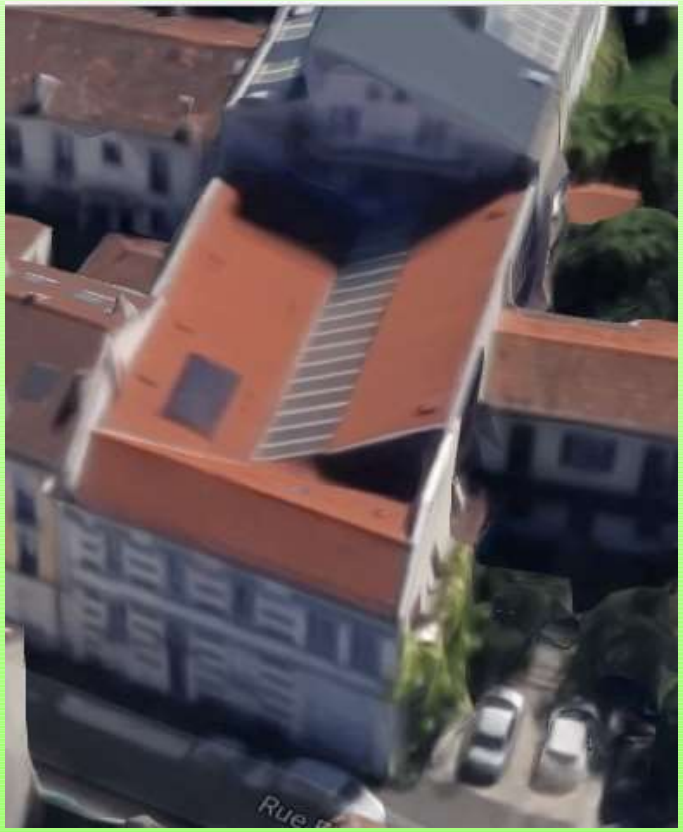

Du côté rue Etienne Dolet, l'immeuble est destiné à loger notamment des étudiants.

Autour du 10 rue des Vignes, les riverains sont démarchés par des promoteurs pour vendre leurs maisons … … …

Point 6 – SGP au jardin panoramique

Les travaux de la Société du Grand Paris au Jardin panoramique ont commencé mais nous n'avons pas d'informations sur l'agenda à venir.

Point 7 – Signalétique sur le coteau (RdV prévu)

Après le travail réalisé par des habitants, nous attendons un retour de la municipalité.

Deux exemples

Blum/Vanne

Balise de priorité

dans un seul sens

Sablon/Lunain et Hautes Bruyères

6 panneaux

3 zone 30

3 fin zone 30

Point 8 – Extension du groupe scolaire du coteau

Concours de maîtrise d'œuvre lancé (appel à candidature)

Programme de création :

- Nouvelle entrée principale avec accès PMR
- 5 salles de classe (2 maternelles, 3 primaires)
- Salle de motricité maternelle
- Salle polyvalente élémentaire mutualisée
- Salle d'expression corporelle mutualisée
- Agrandissement des cours maternelle et élémentaire
- Création de locaux techniques

Etapes :

- Réception des candidatures puis sélection de 3 candidats
- Remise des offres des 3 candidats retenus, choix de la commission
- Lancement des travaux

Point 9 – Retour des ateliers citoyens

Retours Ateliers :

- Gare,
- Rives de la Bièvre,
- Esplanade du théâtre,
- Procès Verbaux (amendes)

Rives de Bièvre

Vue générale de tous les sentiers devant être réalisés

Rives de Bièvre (Phase 2)

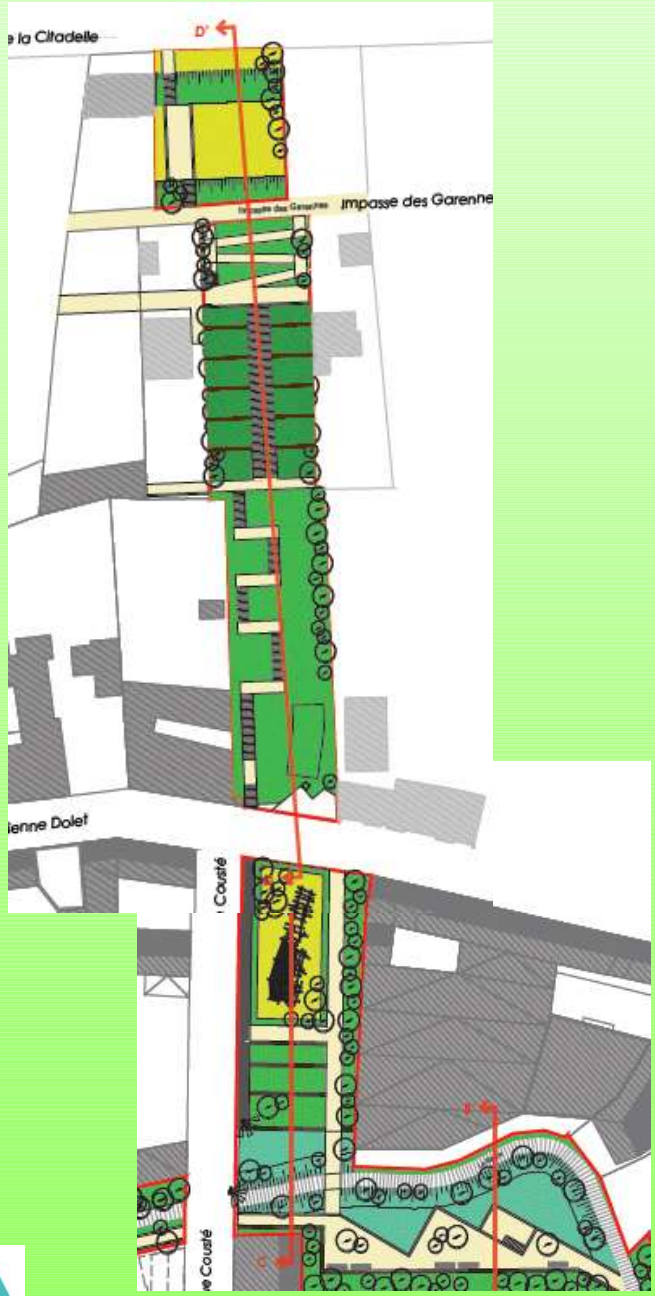

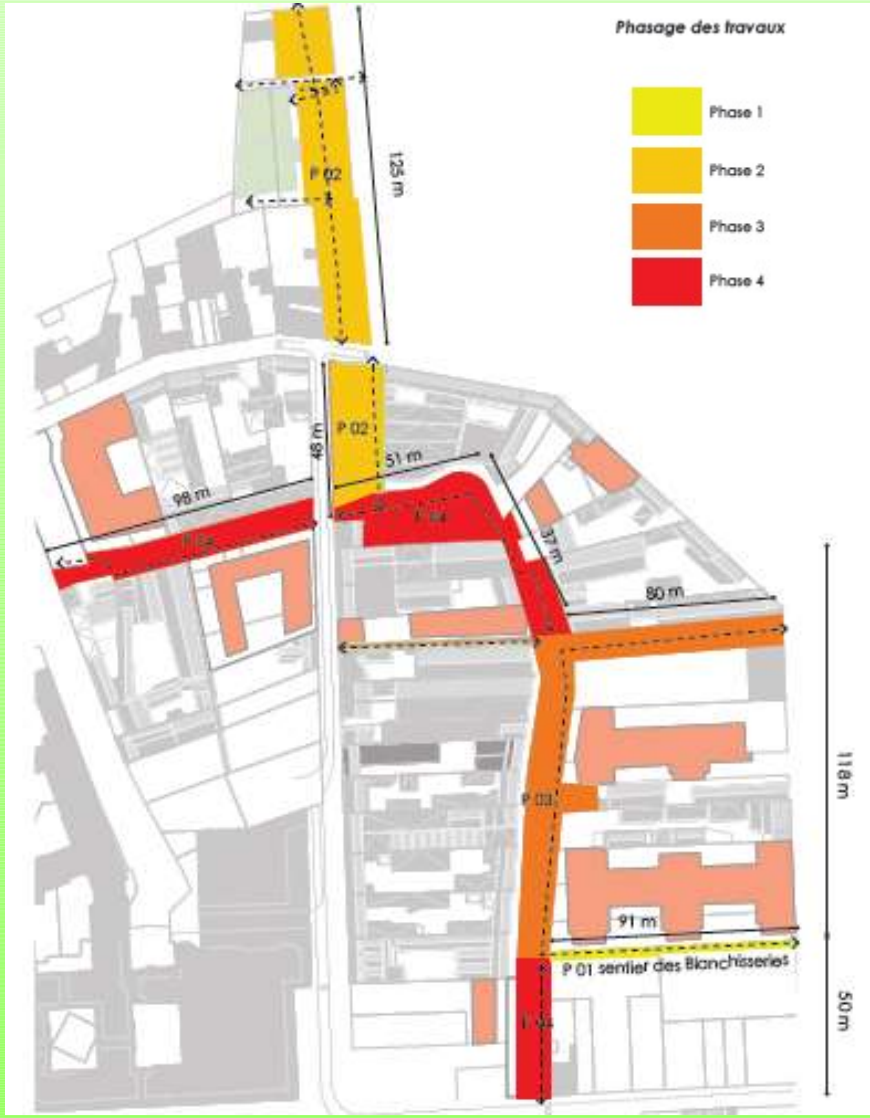

Point 10 - Gare IGR - Villejuif

Le comité du coteau n’a pas été intégré dans le groupe de travail de la gare IRG-Villejuif alors que cette gare sera très proche…

Nous sommes toujours demandeurs !

Point 11 – pollution d'origine chimique rue Gabriel Péri . CONTEXTE

- L'ancien pressing industriel de nettoyage à sec était situé rue Gabriel Péri à Cachan

- En 2000, une corrosion anormale d'une chaudière chez un riverain donne l'alerte, l'ancien pressing GTB a été rapidement suspecté avec pollution au PCE *

* PCE : tétrachloroéthylène ou perchloroéthylène, solvant chloré utilisé dans les pressings disposant de machines de nettoyage à sec

Rappel du contexte

- **Dégradation de la qualité de l'air intérieur chez les riverains situés à proximité**
  - ⇨ Odeurs après épisodes pluvieux
  - ⇨ Teneurs en PCE très supérieures à la valeur seuil de l'OMS (250 µg/m^3) dans les pièces de vie et les sous-sols des habitations
  - ⇨ Détection de CO : risque d'intoxication carbonée

Travaux menés

- Suspension de l'activité de GTB le 30/10/2001 (préfet)
- Liquidation judiciaire close en 2007
- Depuis 2007, intervention de l'ADEME
- Travaux menés du 26 février au 17 octobre 2013
- Mise en place d'une surveillance des milieux après travaux de deux ans

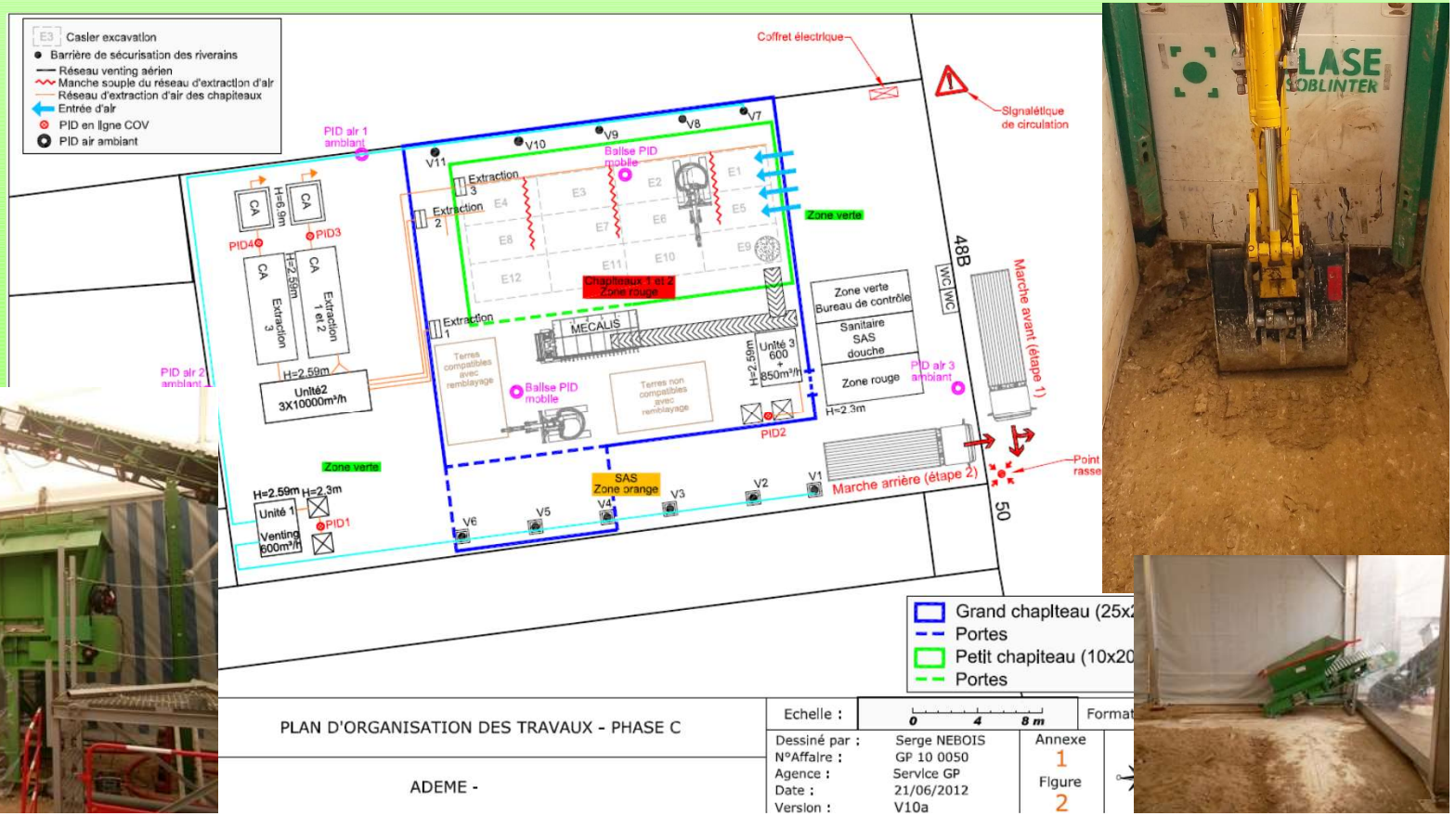

Poursuite d'intervention

- Réunion publique avec le Préfet et le Maire le 3 juillet 2017
- Il reste une poche de PCE
- Elimination de la source résiduelle : travaux de 6 mois environ
- Surveillance des milieux avant, pendant et après travaux sur 2 ans
- Le Maire a indiqué sa volonté de garder le terrain communal

Point 12 – Retour vide-grenier Courbet

Organisé par l'association ASHC (association solidaire des habitants de Courbet)

Tous les emplacements ont été prévendus. Plusieurs emplacements ont même été loués à des parisiens.
Avec la pluie, seule une partie des exposants s'est présentée.

Point 12 – Descente aux lampions

Qui veut aider
à sa préparation
et le jour J ?

Date envisagée et non confirmée
Samedi 23 décembre 2017

Le Comité de Quartier du Coteau

Le Comité de Quartier du Coteau :

une adresse email : coqcot@gmail.com

un blog sur Internet :
http://www.cdq-coteau-cachan.fr/

une page Facebook :

https://www.facebook.com/coqcot.cdqcoteaucachan

Une équipe d'animation composée d'habitants du quartier.

Une équipe à renforcer et à renouveler !